

Ne tardez pas ! Lundi est la date limite pour demander l'aide individuelle de la FEMA

Release Date: Novembre 17, 2024

BATON ROUGE, Louisiane – Les résidents des paroisses d'**Ascension, Assumption, Lafourche, Jefferson, St. Charles, St. James, St. John the Baptist, St. Mary et Terrebonne** ont jusqu'au **lundi 18 novembre** pour déposer leur demande d'aide au programme d'assistance individuelle de la FEMA suite à l'ouragan Francine.

Pour faire une demande d'assistance en cas de catastrophe auprès de la FEMA :

- Se rendre sur disasterassistance.gov.
- en téléchargeant [l'application de la FEMA](#) pour les appareils mobiles.
- Appelez gratuitement au **800-621-3362**. La ligne d'assistance de la FEMA est ouverte tous les jours de 6 h à 23 h (heure centrale), et une aide est disponible dans la plupart des langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que le relais vidéo (VRS), le téléphone avec sous-titrage ou un autre service, donnez à la FEMA votre numéro pour ce service.

Pour visionner une vidéo accessible sur la manière de faire une demande, visitez : [trois façons de faire une demande pour obtenir l'aide aux catastrophes de la FEMA - YouTube](#)

Pour les informations les plus récentes, rendez-vous sur le site fema.gov/disaster/4817. Suivez les réseaux sociaux de FEMA Région 6 sur X.com/FEMARegion6 ou sur Facebook à facebook.com/femaregion6.



FEMA

Page 1 of 1